

CONTRAT DE SANTE DE :

CLASSE :

Education physique adaptée

Les élèves de première et de terminale sont dans l'obligation de passer une épreuve d'éducation physique adaptée. Pour cela, merci de vous préinscrire avec un professeur d'EPS à l'un des créneaux suivants :

Mardi de 12h20 à 14h00 ☐ Duau

Vendredi de 12h20 à 14h00 ☐ Duau

En cas d'incompatibilité d'emploi du temps sur les créneaux susmentionnés, l'enseignant contractualise la pratique adaptée sur un créneau horaire de la semaine :

Jour..... Heure..... Du..... Au.....

Signature du professeur :

Date :

Signature de l'élève :

Date :